



Propriété foncière et préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Le stage proposé s'inscrit dans le cadre d'une opération de recherche financée par l'Agence Française pour la Biodiversité et portant sur la maîtrise foncière au service de la préservation des milieux aquatiques (Projet FUSEAU). Il concerne plus particulièrement l'une des tâches du projet, consacrée à l'analyse des logiques privatives d'articulation entre propriété et usage du foncier. L'identification de ces logiques doit permettre une compréhension des oppositions ou conflits occasionnés par la mise en application des mesures de protection des milieux aquatiques à l'échelle locale, et permettre en conséquence de suggérer une adaptation des outils fonciers envisagés.

OBJECTIFS du STAGE et METHODOLOGIE

Dans ce contexte, l'objectif du travail du stagiaire sera d'analyser comment les structures de propriété conditionnent la mise en place des outils de maîtrise foncière, et comment « l'acteur propriétaire » s'inscrit dans le jeu d'acteurs. Il s'appuiera sur le cas du SAGE Allier aval, et passe par une caractérisation de la propriété et des propriétaires à plusieurs échelles :

- Une analyse des structures de la propriété, s'appuiera sur l'exploitation des données cadastrales. Au-delà des caractéristiques générales de la propriété, elle devra permettre de mettre en évidence la diversité des situations locales et des profils de propriétaires auxquelles sont confrontés les acteurs de la gestion de l'eau. Cette analyse sera menée à deux échelles territoriales : celle des communes riveraines de la rivière Allier dans sa traversée du département du Puy de Dôme, et celle de périmètres identifiés dans le SAGE comme prioritaires pour une maîtrise foncière.
- Des enquêtes, menées auprès d'un échantillon de propriétaires permettront de préciser leur rapport au foncier qu'ils détiennent, leurs motivations, les usages du foncier et les pratiques de gestion mises en oeuvre, comme leur perception et leur représentation des enjeux liés à la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

La mise en relation des deux approches alimentera une réflexion sur la pertinence des différents outils de maîtrise foncière, à l'articulation entre enjeux de préservation et profils de propriétaires, et sur la mobilisation d'outils complémentaires dans un dispositif adapté au contexte local.

COMPETENCES NECESSAIRES

- Stage niveau BAC + 5 : Ingénieur ou MASTER 2
- Connaissance des problématiques liées à la gestion de l'eau et au foncier
- Maîtrise et intérêt pour le travail d'enquêtes
- Traitement quantitatif et qualitatif des données
- Autonomie, Capacités d'analyse et de synthèse

ENCADREMENT

Maître de stage : Alain GUERINGER, chercheur à l'UMR Territoires de Clermont-Ferrand

DUREE DU STAGE : 6 mois à partir de mars ou avril 2019

CONDITIONS

Lieu de stage : Irstea de Clermont-Ferrand,
Indemnité de stage + frais de déplacement

Permis de conduire indispensable (depuis plus de 2 ans) - Utilisation des véhicules de l'établissement.

CONTACT : Alain GUERINGER (04 73 44 06 35 , alain.gueringer@irstea.fr)